

31 octobre 1961, Québec

Inauguration de l'École Joseph-François-Perreault

Chaque fois que l'on inaugure une école, quelle qu'elle soit, on pose un geste symbolique. Ce geste consiste moins à consacrer officiellement l'existence d'un nouvel édifice scolaire, qu'à marquer un pas de plus dans la voie du progrès économique, social et culturel. Et quand cette école on l'inaugure dans le Québec, le symbole devient plus profond. C'est alors tout le groupement canadien-français qui voit s'accroître la somme des moyens matériels qu'il a à sa disposition pour mener à bonne fin les tâches que sa situation particulière en Amérique du Nord l'oblige à entreprendre. L'école dont il s'agit aujourd'hui porte le nom de Joseph-François Perrault. Cet homme est mort il y a déjà plus d'un siècle. Il fut, en son temps, un éducateur reconnu, mais de nos jours – il faut bien l'admettre – la plupart d'entre nous ignorons l'œuvre féconde que son courage et sa ténacité remarquables lui avaient permis d'accomplir. Je suis heureux que l'on ait donné son nom à une école aussi importante que celle que nous inaugurons maintenant. De cette façon, les Québécois d'aujourd'hui – les citoyens de la province, comme ceux de la vieille Capitale – se rappelleront l'apport d'un Québécois d'hier à la grande cause de l'éducation.

Je n'ai pas l'intention à ce moment de vous relater la vie de Joseph-François Perrault, ni même vous la résumer. Des historiens riens peuvent beaucoup mieux que moi s'acquitter de ce travail.

Je me permettrai seulement, si vous le voulez bien, de tirer un enseignement de sa vie. Perrault fut en effet un des précurseurs de l'éducation gratuite chez nous. Avec l'aide de Mgr Plessis, d'autres religieux et de nombreux laïques, il fonda une société philanthropique dont le but était d'instruire gratuitement les enfants dont les parents étaient peu fortunés. Il ne se contenta pas cependant d'établir une institution, il manifesta aussi une activité pédagogique extraordinaire, en écrivant plusieurs volumes ou manuels scolaires à l'intention des élèves qui, à cette époque, en avaient grand besoin.

Ce ne sont pas ces faits précis que je veux retenir aujourd'hui, mais bien plutôt le caractère fondamental de son apport. Car Perrault fut avant tout un initiateur.

Et, dans n'importe quelle société, le rôle d'initiateur n'est pas facile. Les obstacles à surmonter sont abondants, les préjugés sont profondément ancrés, sans compter que l'incompréhension mine souvent les volontés les plus obstinées.

Perrault ne céda jamais à ces difficultés car il croyait, avec raison, que sa cause était juste et qu'en définitive elle finirait par triompher. À l'heure actuelle, nous lui devons beaucoup, car il a imprimé à l'éducation canadienne-française un élan qui persiste encore. Parfois, cet élan a pu sembler s'amoinrir au point de disparaître. Parfois, les circonstances ont pu laisser croire que le domaine de l'éducation chez nous avait atteint sa forme finale et que tout progrès, tout renouvellement était désormais inutile, voire nuisible.

De fait – vous le savez – il n'en est pas ainsi. Tout notre peuple veut aujourd'hui que ses institutions d'enseignement, que les méthodes qu'on y pratique s'adaptent aux conditions dans lesquelles nous vivons, Notre peuple veut en somme que se perpétue l'esprit

d'initiative, l'esprit de création, l'esprit de renouveau qui animait un homme comme Joseph-François Perrault, soucieux du bien de sa communauté et pénétré de la grandeur de son action. Naturellement, il y a des gens qui craignent l'innovation, parce que justement l'innovation risque de modifier des modes de penser et d'agir auxquels ils sont habitués et qui leur apparaissent confortables. Pour ces gens, tout va bien lorsque rien ne change. Or, s'il est un domaine où le conformisme intellectuel est dangereux, s'il est un domaine qui exige l'adaptation aux réalités nouvelles, c'est bien celui de l'éducation. À ce propos, Joseph-François Perrault nous donne une leçon. Dans son temps à lui, il y avait certainement des gens qui trouvaient ses entreprises hasardeuses et qui s'effrayaient des résultats qu'elles pourraient comporter. Pourtant, il a continué dans la voie qu'il s'était tracée, non pas parce qu'il voulait tout transformer pour le plaisir de la nouveauté mais parce que, d'après lui et d'après ceux qui le secondaient dans ses efforts – Mgr Plessis, son évêque, appartenait à ce groupe – il fallait à l'époque insuffler un esprit nouveau à l'éducation canadienne-française.

Au Moyen-Âge, il y avait d'excellents éducateurs. Au dix-huitième siècle aussi. Au temps de Joseph-François Perrault également.

Personne toutefois n'irait aujourd'hui proposer que nous revenions aux formes anciennes d'enseignement, car ces formes ne sont plus de notre époque; elles y seraient hors de place, dépaysées en quelque sorte et, surtout inefficaces. Les besoins du Canada français ne sont plus les mêmes qu'autrefois, qu'on le veuille ou non. On peut garder du passé une certaine nostalgie; mais il ne faut pas, si vous me permettez l'expression, que cette nostalgie soit « agissante », il ne faut pas, en d'autres termes, formuler nos politiques actuelles en fonction de ce qu'était le Canada français d'hier. Si Perrault vivait aujourd'hui, il serait sans doute le premier à nous interdire de copier ce qui était valable dans son temps. Car, toutes proportions gardées, nous vivons dans un autre monde.

Ce monde, c'est celui que s'efforce de comprendre le gouvernement que j'ai l'honneur de représenter. Ses caractéristiques générales sont déjà connues. Le Canada français, le Québec en particulier, groupe une minorité ethnique isolée en quelque sorte dans une population trente fois plus considérable, de mentalité et de culture différentes. Pendant des générations entières, le souci de la survivance nationale a primé sur toutes les autres préoccupations. Maintenant, la survivance est assurée, mais elle ne suffit plus. Il nous faut dorénavant nous affirmer, non pas seulement exister, mais aussi vivre, car la rapidité de la vie moderne, les facilités de communications, l'interpénétration des cultures peuvent, si nous ne réagissons pas – et le plus tôt possible – reléguer notre peuple au rang des nations de second ordre.

Cela le gouvernement du Québec le comprend et, à cette fin, il a entrepris de doter la province des instruments qui permettront à notre population de hausser le niveau moyen de sa culture et d'influencer l'allure de son développement économique. Toute notre législation, aussi bien sur l'éducation que sur d'autres secteurs d'activité, vise de près ou de loin à faciliter la réalisation de cet objectif, qui soulève chez nous tant d'espoirs.

Dans le domaine plus précis de l'éducation, nous n'avons pas voulu nous en tenir seulement à une législation d'ordre général, fondée certes sur de bons sentiments, mais dont la portée réelle aurait été douteuse. Nous avons d'abord voulu connaître les faits en détail, et c'est

pour cette raison que nous avons établi une Commission Royale d'Enquête sur l'éducation, présidée, comme vous le savez, par le vice-recteur de Laval.

La présence de cette Commission n'a cependant pas servi entre temps de prétexte à l'inaction législative. Nous possédions déjà des données très nettes sur certains problèmes et il importait que nous nous attaquions à leur solution le plus tôt possible. Nous avons ainsi posé les premiers jalons d'une politique globale en matière d'éducation et nous avons commencé à appliquer certaines réformes qui ne pouvaient subir de retards. Vous avez là la raison d'être de plusieurs des lois que nous avons adoptées et dont l'effet concret devrait se faire sentir assez rapidement. Lorsque nous parviendront les recommandations de la Commission d'Enquête, nous appliquerons de façon encore plus systématique les mesures dont les faits nous démontreront la nécessité.

Mais ce n'est pas seulement à la Commission d'Enquête qu'il appartient dans notre province de réfléchir sur une question aussi importante. Ce n'est pas parce qu'elle est maintenant à l'œuvre que les citoyens doivent se croire libérés du souci de travailler, eux aussi, à la solution des problèmes d'ordre éducationnel dont ils sont conscients. Une telle attitude, si elle se manifestait, équivaldrait à une démission virtuelle en face d'un devoir primordial celui, pour les membres éclairés d'une démocratie, de prendre leurs responsabilités.

Je les encourage fortement, entre autres, à faire part à la Commission d'Enquête de leur opinion, de leurs projets ou de leur expérience dans le domaine de l'éducation. Ils peuvent collaborer à ses travaux à titre individuel ou encore par l'entremise des groupes auxquels ils appartiennent. Je veux aussi qu'ils sachent combien leur apport peut être utile. Si la Commission a été formée ce n'est d'ailleurs pas dans le but de trouver les moyens d'appliquer une politique déterminée au départ. Au contraire, elle vise à aider le gouvernement à élaborer une politique précise qui, pour la première fois peut-être dans le Québec, tiendra compte de tous les facteurs pertinents. Ces facteurs, la Commission peut certes les découvrir au moyen d'études scientifiques, mais elle ne les comprendra vraiment dans toute leur complexité que si les citoyens, qui en vivent les effets, coopèrent avec elle.

Il va sans dire que les commissions scolaires, les groupements d'instituteurs, en un mot, tous ceux que cette importante question touche doivent d'abord s'interroger eux-mêmes pour ensuite soumettre leurs vues aux organismes capables d'appliquer les solutions qui conviennent. Ainsi nous pourrons mieux, tous ensemble, édifier les structures d'enseignement les mieux adaptées aux nécessités présentes. Chaque type d'organisation, comme les écoles publiques, les collèges, les écoles professionnelles, chacun des groupements intéressés, comme les enseignants et les administrateurs de maisons d'enseignement, doit avoir de l'éducation la vue d'ensemble qu'exige, je vous prie d'excuser le néologisme technique, qu'exige la complémentarité des multiples secteurs de l'éducation dans notre province. C'est à cette condition essentielle qu'il deviendra possible de coordonner ceux-ci pour les rendre plus efficaces.

D'aucuns peuvent parfois être tentés de croire que les objectifs que nous poursuivons dans le domaine de l'éducation sont trop vastes ou encore que les ressources matérielles du Québec ne suffiront pas pour les réaliser. Je reconnais que notre programme est ambitieux, mais c'est ainsi que le veut le patron dont nous exécutons les désirs: le peuple de la province.

Il sait qu'il a des retards à combler, il sait aussi qu'en les comblant et en faisant preuve de dynamisme, il prépare son avenir.

Il se souvient également que la liberté politique, pour être durable et réelle, doit se fonder sur la liberté économique. Or le peuple du Québec s'apprête actuellement à acquérir sa liberté économique. Il essaiera de l'atteindre en prenant activement part au développement de ses propres richesses et en participant directement à la mise en valeur de son territoire. Mais il n'y réussira vraiment que s'il est en mesure d'exercer les fonctions administratives et techniques, nouvelles chez nous, qui rendront possible un tel développement et qui en découleront. Il n'existe à cela qu'une seule solution: un niveau d'éducation accru, capable de préparer les jeunes d'aujourd'hui à prendre la place qui revient aux nôtres dans l'industrie, le commerce et les finances. Pendant longtemps, nous avons vainement souhaité qu'on nous donne, cette place; nous n'avions pas encore compris qu'il fallait en quelque sorte que nous la prenions, aussi bien en investissant dans nos ressources, qu'en nous imposant par notre compétence et par nos connaissances. En somme l'investissement financier que le Québec fournira bientôt à notre industrie n'aura les résultats que nous espérons que s'il s'accompagne d'un investissement dans notre potentiel humain.

C'est là le sens de la « politique globale » dont je parlais il y a quelques minutes et que nous avons la ferme intention d'appliquer. Nous comptons pour cela sur la collaboration de tous les éléments de notre société qui veulent que soit couronnée de succès l'œuvre d'affirmation collective à laquelle la population du Québec a désormais résolu de consacrer ses efforts.